



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité
**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON
DU VENDREDI 16 JUIN 2017**

COMMUNE DE PONCHON

Présents : Robert JOYOT, Maire.

Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY, Adjoint.

Bernard LECOCQ ; Alain CHOTEAU ; Martine CANIVET ; Olivier WAUTERS ; Jean-Claude GIRET ; Gérard SOUFFLET,
Conseillers.

Excusés : Denis ROLLAND pouvoir à Robert JOYOT.

Claudine LEFEBVRE pouvoir à Jean-Claude GIRET.

Absentes : Nadège PERROTTE ; Élodie THÉRY ; Jocelyne LHOTTE .

Secrétaire de séance : Colette JOLLIVET.

Compte-rendu de la séance du Mercredi 31 Mai 2017 :

Observations :

De Gérard SOUFFLET : Il n'a pas demandé la fermeture du carrefour demi-lune sur la RD 1001 à Pierrepont.

De Jean-Claude GIRET : Il craint toujours, si cette fermeture intervenait, que la commune de Ponchon soit coupée en deux.

De Jean-Claude GIRET : Travaux de rectification de réseau d'eau à Pierrepont. Robert JOYOT en a tardivement demandé le remboursement au Syndicat des sources de Silly-Tillard.



1) **DÉCISIONS BUDGÉTAIRES MODIFICATIVES**

A. ASSAINISSEMENT :

Constatation en recettes de la dernière subvention du Département pour 213 750,00 €

Constatation en prévision de dépenses d'un montant égal. *Accord, unanime, du conseil municipal.*

B. TERRAIN DU LARRIS

La valorisation du terrain du Larris pour 26 633,00 € a été enregistrée en dépense dans le budget du lotissement. Il est proposé d'inscrire une recette équivalente dans le budget de la commune.

Accord, unanime, du conseil municipal.

C. MATÉRIEL ROULANT

Il est proposé d'extraire 2 000,00 € des dépenses de petits équipements (fonctionnement) pour l'intégrer dans le matériel roulant (investissement). *Accord, unanime, du conseil municipal.*

D. MATÉRIEL ROULANT

De la somme visée au point B, il est proposé d'extraire une somme de 5 117,00 €, et de l'affecter au matériel roulant.

Il est proposé d'affecter la somme visée au point C (2 000,00 €) au matériel roulant (le matériel roulant se trouve ainsi augmenté de 7 117,00 €).

Votent POUR : Robert JOYOT ; Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND ; Bernard LECOCQ ; Alain CHOTEAU ; Martine CANIVET et Olivier WAUTERS.

Vote CONTRE : Jean-Claude GIRET.

S'abstiennent : Claudine LEFEBVRE et Gérard SOUFFLET.

Accord, majoritaire, du conseil municipal. Suit une discussion sur le choix de la tondeuse à acheter. La question est confiée à Yannig Merlin.

E. CONSOLIDATION ET AMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE ÉCOLE

De la somme visée au point B, il est proposé d'extraire une somme de 21 516,00 €, et de l'affecter à la consolidation de l'ancienne école.

Votent POUR : Robert JOYOT ; Yannig MERLIN ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND ; Alain CHOTEAU ; Martine CANIVET.

Votent CONTRE : Jean-Claude GIRET et Claudine LEFEBVRE.

S'abstiennent : Colette JOLLIVET ; Bernard LECOCQ ; Olivier WAUTERS et Gérard SOUFFLET.

Accord, majoritaire, du conseil municipal.

2) SUBVENTIONS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Perception par le SI.BE.PO.VI. des subventions versées à la commune de PONCHON par la Caisse d'Allocations Familiales au titre du Contrat Enfance Jeunesse. *Accord, unanime, du conseil municipal.*

3) COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Y sont élus, à l'unanimité : Titulaire : Geneviève DELABY
Suppléant Yannig MERLIN.

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

Gérard SOUFFLET

1. Demande quelques explications sur des factures récemment réglées par la commune

Prochain conseil municipal : VENDREDI 30 JUIN 2017 à 19H.

La date du 30 juin a été fixée par la préfecture, pour qu'on procède aux élections des délégués sénatoriaux.